



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Actions de prévention pour les risques d'inondations

Message du SSI de la MRC de D'Autray

La Visitation-de-l'Île-Dupas, le 16 avril 2019 – Telles qu'elles ont été observées lors de printemps récents, la fonte des neiges et les précipitations pourraient augmenter le débit et le niveau de certains cours d'eau du territoire. Le Service de sécurité incendie (SSI) de la Municipalité régionale de comté (MRC) de D'Autray tient à rappeler quelques consignes de prévention aux citoyens en situation à risque pour une inondation.

Les municipalités concernées et la MRC de D'Autray suivent de près la situation et informeront la population de toute évolution. Il est recommandé de visiter régulièrement les sites Internet des organisations ou leurs pages *Facebook*, le cas échéant.

À cette heure, voici les principales actions recommandées par le SSI :

- 1. Monter au rez-de-chaussée les objets du sous-sol;**
- 2. Mettre les produits nocifs à l'abri (ex. : insecticide, peinture, huile usée);**
- 3. Bloquer les conduites d'égout du sous-sol s'il n'y a pas de clapet antirefoulement;**
- 4. Boucher le drain au sous-sol.**

Advenant que la situation évolue, il sera suggéré de fermer le gaz et l'électricité. Si l'eau a commencé à monter, il sera primordial d'avoir les pieds sur une surface sèche et utilisez un bâton de bois pour couper le courant. Si l'eau envahit la résidence, ne rien toucher et communiquer avec Hydro-Québec au 1 800 790-2424 pour faire interrompre l'électricité.

L'entrée principale du gaz, les robinets des bouteilles ou réservoirs de propane et les robinets situés à la sortie de réservoir à mazout devront aussi être fermés.

Deux numéros de téléphone sont à retenir, selon le besoin. Pour joindre un professionnel de la santé en cas de problème non urgent, il suffit de composer le 8-1-1. Dans le cas d'une urgence, il s'agit du 9-1-1.

Pour plus d'information, il est possible de consulter le site Internet du ministère de la Sécurité publique au <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/se-preparer-aux-sinistres/sinistres/inondation.html>.

-30-

Source : Sébastien Proulx
Agent de communication
MRC de D'Autray
450 836-7007 poste 2528